



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **10 janvier 2011**

Délibération n° 2011-1961

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Budget primitif 2011 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Rapporteur : Monsieur Darne

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : jeudi 30 décembre 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 12 janvier 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Meunier, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Bernard R. (pouvoir à Mme Gelas), Appell (pouvoir à Mme Pédrini), Chabrier (pouvoir à M. Nissanian), Cochet (pouvoir à M. Petit), Ferraro (pouvoir à M. Serres), Fournel (pouvoir à M. Touléron), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Ghemri (pouvoir à M. Plazzi), MM. Lambert (pouvoir à Mme David M.), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), MM. Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Thévenot (pouvoir à M. Vaté), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vurpas (pouvoir à M. Crimier).

Absents non excusés : Mme Pierron.

Séance publique du 10 janvier 2011**Délibération n° 2011-1961**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Budget primitif 2011 - Budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 17 décembre 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le projet de budget primitif 2011 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe a été arrêté en équilibre, dépenses et recettes, à la somme de 31 904 877 €.

Ce budget hors taxe est établi selon la nomenclature M 14, mais séparément du budget principal, pour tenir la comptabilité distincte des opérations d'aménagement réalisées directement par les services de la Communauté urbaine et assujetties à la TVA. La TVA, due et récupérée, est gérée hors budget par le comptable de la Communauté urbaine. Les dépenses ne concernent que les achats ou les travaux d'aménagement. Elles ne correspondent ni à des charges de personnel, ni à des charges financières. Toutes les charges de structure sont portées par le budget principal. Le budget annexe n'est qu'un démembrement du budget principal et l'équilibre s'apprécie globalement.

La réglementation impose une comptabilisation des achats et des travaux, en fonctionnement, puis le transfert des biens équipés en stock, avant de pouvoir être vendus, ce qui crée des recettes de fonctionnement et constitue un déstockage des biens.

En 2011, sept opérations seront suivies dans ce budget annexe :

- la ZAC du Parc de Gerland à Lyon 7°,
- la ZAC Mermoz à Lyon 8°,
- la ZAC Armstrong à Vénissieux,
- la ZAC de Parilly à Vénissieux,
- le permis d'aménager à Parilly Nord à Bron,
- la ZAC de la Grappinière à Vaulx en Velin,
- la ZAC de l'Hôtel de ville à Vaulx en Velin.

Par délibération séparée, le conseil de Communauté se prononce sur le montant des autorisations d'engagement globales à affecter en 2011 pour ce budget. Les montants qui figurent dans le budget 2011 constituent des crédits de paiement.

La synthèse du budget est présentée dans le tableau n° 1 ci-dessous :

Budget primitif 2011 - budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe - équilibre général - (en €) -

Libellé	Budget primitif 2010	Budget primitif 2011	Evolution (en %)
fonctionnement			
cessions de terrains aménagés	1 479 900	3 266 750	12,74
subventions et participations	12 850 100	7 368 209	- 42,66
total des produits réels	14 330 000	10 634 959	- 25,78
compte de stocks	14 330 000	10 634 959	- 25,78
total recettes de fonctionnement	28 660 000	21 269 918	- 25,78
acquisitions de terrains	8 500 000	6 600 000	n.s
études	2 360 000	812 000	n.s
travaux	3 470 000	3 222 959	- 7,12
total des charges réelles	14 330 000	10 634 959	- 25,78
compte de stocks	14 330 000	10 634 959	- 25,78
total dépenses de fonctionnement	28 660 000	21 269 918	- 25,78
investissement			
avance remboursable du budget principal	0	0	n.s
acomptes et avances régularisés	0	0	n.s
créances sur des particuliers	0	0	n.s
total des produits réels	0	0	n.s
compte de stocks	14 330 000	10 634 959	- 25,78
total recettes d'investissement	14 330 000	10 634 959	- 25,78
acomptes et avances versés	0	0	n.s
total des charges réelles	0	0	n.s
compte de stocks	14 330 000	10 634 959	- 25,78
total dépenses d'investissement	14 330 000	10 634 959	- 25,78
budget total	42 990 000	31 904 877	- 25,78

Ce budget, créé en 1988, a permis la gestion directe de quinze opérations. Aujourd'hui, sept nécessitent une inscription de crédits pour 2011.

En 2011, le niveau des dépenses d'aménagement estimé à 10 634 959 € n'est pas couvert par les recettes attendues. Les recettes des ventes de terrain sont estimées à 3 266 750 €. Les nouvelles opérations, approuvées en 2009 et 2010, ne permettront l'inscription de recettes de cessions plus significatives qu'une fois les terrains acquis et une partie des aménagements réalisée.

Des subventions de l'ANRU sont attendues à hauteur de 2 269 272 €. Une participation du budget principal, à hauteur de 5 098 937 €, est donc nécessaire à l'équilibre du budget.

En application des délibérations antérieures sur l'équilibre des bilans approuvés, cette participation se répartira en 2,094 M€ sur la ZAC Mermoz à Lyon 8°, 1,830 M€ sur la ZAC de l'Hôtel de ville à Vaulx en Velin et 1,175 M€ pour la ZAC de la Grappinière à Vaulx en Velin.

Plus de 60 % des dépenses seraient consacrés aux acquisitions foncières sur les opérations approuvées en 2009 et 2010, notamment 1,2 M€ pour la ZAC de la Grappinière à Vaulx en Velin, 2,4 M€ sur la ZAC de l'Hôtel de ville à Vaulx en Velin, 1 M€ pour la ZAC Armstrong à Vénissieux et 2 M€ pour la ZAC Mermoz à Lyon 8°.

Des études de maîtrise d'œuvre sont également prévues pour les opérations Armstrong (0,3 M€), Mermoz (0,2 M€) et Hôtel de ville (0,3 M€).

Les dépenses relatives aux travaux comprennent essentiellement la fin des travaux d'aménagement du parc des berges et du square de Barcelone dans la ZAC du parc de Gerland à Lyon 7° (0,450 M€), les dépenses d'aménagement de voirie pour les ZAC de l'Hôtel de ville (1,450 M€) et de la Grappinière (1 M€) à Vaulx en Velin, ainsi que de la ZAC Mermoz à Lyon 8° (0,2 M€) ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve le budget primitif 2011 du budget annexe des opérations d'urbanisme en régie directe arrêté en dépenses et en recettes à la somme de 31 904 877 €.

2° - Précise qu'à l'égard du comptable public, les crédits sont exécutoires pour les montants inscrits par compte à deux chiffres en investissement et en fonctionnement par chapitres globalisés, conformément à l'instruction comptable M 14. Les indications par opération n'ont pas un caractère réglementaire et ne sont pas exécutoires pour le comptable public.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 12 janvier 2011.